

# Un si ingénieux fléau

## Grandeur et décadence du sac plastique 1/6

Le sac de caisse est interdit en France depuis le 1<sup>er</sup> juillet. Toute la semaine, « Le Monde » revient sur cet objet si parfait et si polluant

C'est un objet insignifiant mais tellement symbolique. Qui fut plébiscité et consommé à des milliers de milliards

d'exemplaires sur toute la surface du globe pour se retrouver, quelques années plus tard, décrié, diabolisé, prohibé. Une merveille d'astuce et de technologie, dont l'épaisseur ne dépasse pas quelques microns, qui pèse moins de cinq grammes et peut supporter une charge égale à deux mille fois son poids. Et une horreur qui défigure les paysages et pollue les océans. « L'intérêt du sac plastique, c'est qu'il est léger et résistant. Et son inconvénient, c'est qu'il est léger et résistant », résume joliment le biologiste François Galgani.

Le sac de caisse, interdit depuis le 1<sup>er</sup> juillet en France, n'est pas né en un jour. Il a d'abord fallu découvrir et synthétiser le polyéthylène – polymère d'origine fossile et ingrédient de base du futur sac –, puis, en 1935, mettre au point la première extrudeuse permettant de transformer des granules de plastique. En France, les premières gaines plastique, importées, apparaissent en 1949. Elles sont transformées manuellement en sachets dans un atelier parisien. La société Somoplast est la première à se lancer dans leur production, en 1952, du côté de Nice. Mais l'invention du sac plastique sous sa forme moderne est généralement attribuée à l'ingénieur suédois Sten Gustaf Thulin, qui invente, en 1961, un procédé permettant la fabrication d'un sac d'une seule pièce.

Dès le milieu des années 1950, Roland Barthes souligne, dans *Mythologies*, le « frégolisme du plastique ». « Il est, comme son nom vulgaire l'indique, l'ubiquité rendue visible ; et c'est d'ailleurs en cela qu'il est une matière miraculeuse », écrit-il. L'ère du plastique n'en est pourtant encore qu'à ses

balbutiements. L'extrusion-gonflage commence à se répandre. Cette technologie – au principe comparable à celui de la bulle de chewing-gum – est toujours utilisée pour produire du film : de l'air comprimé, insufflé dans la matière fondue, forme une colonne de plastique ; le sac est façonné une fois ce « ballon » refroidi.

### SOCIÉTÉ DU JETABLE

Il faut attendre les années 1970, l'explosion des grandes surfaces et de la consommation de masse pour voir les sacs plastique envahir la planète. Pendant trois décennies, ils sont distribués gratuitement et à tour de bras dans les commerces et sur les marchés. Ils s'imposent dans notre vie de consommateur au point de nous faire oublier à quoi elle pouvait ressembler avant. Ils se transforment en sacs à déchets, accueillent les couches du bébé, la litière du chat, les épluchures de légumes... En France, vingt-cinq milliards de sacs, sachets, poches, pochons, cornets – au gré des terminologies régionales –, sont distribués chaque année.

Ils incarnent la société du jetable, et sont donc jetés. Leur légèreté conjuguée à celle des hommes fait qu'on les retrouve partout dans l'environnement et jusque dans le système digestif des animaux marins. Ils contribuent largement à la formation du « septième



Vu par Martin Parr. Lac de Garde, Italie, 1999. MARTIN PARR/MAGNUM PHOTOS

continent », ces gyres océaniques constitués de déchets plastique flottants.

Le vent a tourné il y a quelques années. En 1996, Michel-Edouard Leclerc annonce que ses hypermarchés cessent de les distribuer gratuitement. « Opération de communication », dénoncent ses concurrents, qui lui emboîtent pourtant le pas quelques années plus tard. En Corse, Serge Orru, fondateur du Festival du vent et futur

paraître progressivement le sac de caisse et de lui substituer un sac réutilisable... et payant. « Il fallait bouger et on l'a fait de façon concertée : c'est un bon exemple de responsabilité des entreprises », commente Jérôme Bédier, alors directeur de la Fédération du commerce et de la distribution, aujourd'hui directeur général délégué de Carrefour.

« C'est un joli coup économique : faire payer le client pour ce qu'il recevait gratuitement », glisse malicieusement Michel Loubry, de PlasticsEurope, association professionnelle des plasturgistes européens. L'opération aurait permis à la grande distribution d'économiser environ 200 millions d'euros tout en faisant le bonheur des fabricants de sacs-poubelle, plus épais, qui ont vu leurs ventes augmenter proportionnellement à la rarefaction du sac à usage unique. Au point que, selon Michel Loubry, la quantité de matière plastique consommée n'a, au total, pas diminué.

Quoi qu'il en soit, le résultat est spectaculaire : la quantité de sacs distribués aux caisses est divisée par trente et tombe à 500 millions d'unités en 2013. Paradoxalement, c'est peu après que la bataille de l'interdiction du sac à usage unique va être relancée. ■

GILLES VAN KOTE

« L'intérêt du sac plastique, c'est qu'il est léger et résistant. Et son inconvénient, c'est qu'il est léger et résistant »

FRANÇOIS GALGANI  
biologiste

directeur général du WWF France, lance une campagne contre les pochons qui défigurent l'île et organise, avec le soutien de la grande distribution locale, un vote de consommateurs qui aboutit à l'interdiction du sac à usage unique en 2003. « Le sac plastique était un icône à travers laquelle on pouvait s'attaquer à la société du tout-jetable », dit-il aujourd'hui, depuis son bureau de conseiller à la Mairie de Paris.

Les grandes enseignes nationales lui emboîtent le pas, décidant de faire dis-

Prochain article : « La grande bataille de l'interdiction »